

La Lettre de la dgcis

Numéro 72 - Octobre 2011

Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services

Chiffre du mois

230 000 €

Depuis le 1er octobre, c'est le nouveau seuil de l'obligation de recours aux téléprocédures fiscales pour les entreprises (déclaration et paiement). Il était auparavant fixé à 500 000 € de chiffre d'affaires ou de recettes réalisés au titre du précédent exercice clos.

Site du mois

www.mediateur.industrie.gouv.fr

Tout ce qu'il faut savoir sur la médiation de la sous-traitance en cas de conflit avec un client ou un fournisseur : les objectifs de la médiation, le choix du médiateur, les étapes du processus, etc. La saisie de la médiation s'effectue en ligne.

Dossier



RFID : une nouvelle maturité technologique

Par Olivier Rouxel,
chargé de mission RFID, bureau des usages des TIC à la DGCIS

La RFID (IDentification Radio Fréquence), technologie d'identification par radiofréquence, connaît un nouvel essor depuis quelques années. Outil facilitateur pour les processus de production et la logistique d'entreprise, il permet d'importants gains de productivité et séduit de plus en plus de PME. Projets et événements dédiés se multiplient.

Le Vélib' en Île-de-France, le système d'anti-démarrage des voitures, les boîtes de dosettes d'une célèbre marque de café… Tous ont en commun de faire appel à la même technologie, la RFID. Le principe est simple : une étiquette (ou tag) dotée d'une antenne et d'une micro-puce électronique, dont les informations en mémoire sont lisibles à distance par un lecteur. Technologie transverse utilisée dans des secteurs d'activités variés (aéronautique, santé, distribution, etc.), elle permet une lecture de masse (plusieurs centaines d'étiquettes identifiées en quelques secondes), à distance et sans visibilité. Elle peut aussi s'enrichir d'informations nouvelles tout au long de son parcours.

Un haut niveau de R&D

Cette technologie, aux principes anciens, s'est modernisée et est aujourd'hui plébiscitée par les entreprises auxquelles elle apporte une visibilité accrue dans les processus de production et la logistique. Avec près de 2,5 milliards de puces RFID vendues à travers le monde en 2010, le marché connaît un développement rapide, grâce aux progrès technologiques qui ont permis d'augmenter les performances de lecture des étiquettes tout en réduisant les coûts d'entrée. En France, si la filière se distingue par un haut niveau de R&D, portée par plusieurs leaders mondiaux, elle souffre de la trop faible visibilité de ces derniers au niveau international ainsi que d'un déficit d'adoption chez les utilisateurs potentiels.

« Avec près de 2,5 milliards de puces RFID vendues à travers le monde en 2010, le marché connaît un développement rapide. »

Des actions pour valoriser la RFID

Créé en 2008 à l'initiative de la DGCIS, le Centre national de référence en matière de RFID (CNRFID) a permis de fédérer les acteurs de la filière au niveau national. Indépendant, l'organisme aide les offreurs de techno- →

Actualités

→ Restauration : la modernisation est en marche

Le 7 septembre dernier, OSEO a annoncé la mise en place du Prêt pour la modernisation de la restauration (PMR), dispositif s'inscrivant dans la continuité du contrat d'avenir signé par le gouvernement et les partenaires syndicaux. Le principe : toutes les entreprises de restauration de moins de 10 salariés (TPE) peuvent désormais emprunter de 5 000 à 10 000 € à taux zéro, sans caution personnelle ni garantie. Un prêt qui doit être associé à un prêt bancaire d'un montant au moins égal à deux fois celui du PMR. De quoi financer des travaux d'aménagement, de mise aux normes, la formation du personnel ou encore la création d'un site Internet, y compris dans le cadre de la reprise d'un établissement.

pmr.oseo.fr
@ thierry.pean@finances.gouv.fr

→

→ Lancement du portail import-export.gouv.fr

Le nouveau site import-export.gouv.fr, lancé ce mois-ci, a pour objectif d'informer et d'accompagner dans leurs démarches les entreprises qui souhaitent se développer à l'international. Ce site interministériel présente les contacts dans les administrations, la règlementation à observer, les procédures à suivre et l'ensemble des démarches nécessaires pour exporter et importer. Le portail propose notamment une carte de France avec les coordonnées des guichets uniques à l'export en cours de création dans chaque région pour répondre aux diverses questions des entreprises et les orienter vers le bon produit ou le bon interlocuteur.

import-export.gouv.fr
@ pascal.rogard@finances.gouv.fr

→ TIC : des fiches pratiques pour les entreprises

Que veut dire « dématérialiser la facturation », « manager la *supply chain* » ou « créer sa boutique en ligne » ? Faut-il le faire, comment s'y prendre, combien ça coûte ? Les fiches PraTIC, réalisées par la DGCIS en collaboration avec le Syntec et le MEDEF, offrent des réponses concrètes, avec une vision claire des enjeux du numérique et de ses applications au quotidien dans l'entreprise. Les fiches sont disponibles en ligne sur le site industrie.gouv.fr. Elles sont classées par grandes thématiques : pilotage de l'activité information ; finance et comptabilité ; ressources humaines ; production et logistique ; marketing et communication. Une rubrique est également dédiée aux actualités du numérique, pour mettre à jour ses connaissances des TIC.

www.industrie.gouv.fr
@ benjamin.leperchey@finances.gouv.fr

logie (concepteurs, fabricants, intégrateurs) et les entreprises utilisatrices à amplifier l'adoption de ces nouveaux usages. Plusieurs événements ont aussi été initiés récemment avec succès. La première édition de l'International RFID Congress s'est tenue à Toulouse en 2010, et la deuxième les 4 et 5 octobre derniers à Lille. En avril 2011, un pavillon français a été mis en place pour la toute première fois au Salon mondial de la RFID à Orlando (Etats-Unis), véritable vitrine du savoir-faire national en la matière. Enfin, la deuxième édition des Assises de la RFID, organisée par la DGCIS en mai 2011, a réuni 250 offreurs, intégrateurs, laboratoires et entreprises pour débattre des enjeux et problématiques clés pour le secteur.

Des projets répondant aux besoins du terrain

En complément aux projets de R&D des pôles de compétitivité, la DGCIS encourage l'innovation à travers les appels à projets IPER (Innovation dans les processus d'entreprise par la RFID), qui ont permis de soutenir 15 projets RFID de 2008 à 2010. Tous les acteurs de la filière ont salué l'intérêt de cet accompagnement, favorisant la mise au point de solutions concrètes, adaptées aux besoins du terrain et susceptibles d'être dupliquées dans de nombreuses structures. Un déclencheur d'adoption en quelque sorte.

Le site de la DGCIS : www.industrie.gouv.fr/tic/rfid
Le site du CNRFID : www.centrenational-rfid.com
@ Contact DGCIS : olivier.rouxel@finances.gouv.fr



Interview Bruno Baron, président de Picdi, société spécialisée dans l'intégration de solutions RFID

« Tout ce qui roule, flotte ou vole peut faire l'objet d'une traçabilité RFID »

Spécialiste des technologies d'identification RFID, Picdi accompagne les entreprises dans la mise en œuvre de solutions de traçabilité.

Concrètement, à quoi peut servir la RFID ?

Tout ce qui roule, flotte ou vole peut faire l'objet d'une traçabilité RFID. Elle permet par exemple à nos clients de disposer d'un état précis de leurs stocks ou de gérer les entrées et sorties de commandes dans leurs entrepôts. Elle est aussi utile pour le suivi des matériels : l'Armée de l'air y a recours pour tracer l'outillage utilisé dans ses opérations de maintenance, les chantiers navals de Saint-Nazaire pour localiser les équipements employés dans les installations provisoires de construction de navires. Par ailleurs, nous venons de concevoir une gamme d'étiquettes RFID capables d'enregistrer, via des capteurs, des données relatives à la température et à l'humidité de l'élément sur lequel elles sont fixées. Un progrès important pour les entreprises du commerce et de la distribution qui doivent garantir la chaîne du froid pour leurs produits, ou encore dans le secteur de la santé, pour les laboratoires d'analyses qui assurent le transport de leurs échantillons.

Vous participez au projet pilote de traçabilité RFID dans l'agroalimentaire, ID Viandes. Pouvez-vous évoquer ce dispositif ?

Pour SVA Jean Rozé, la filière de transformation de viandes du groupement Intermarché, nous avons procédé à l'identification électronique des contenants utilisés par l'entreprise – bacs pour les muscles, caddies pour les viandes désossées et crochets pour les carcasses – qui sont tracés depuis la préparation de commande à l'abattoir jusqu'au magasin. L'identification se fait par passage sous un portique électronique lors des opérations de chargement et déchargement des camions. Notre projet a été sélectionné via l'appel à projets RFID de la DGCIS en 2009 et a été soutenu par cette dernière à hauteur de 30 % de l'investissement total (1M€). Cela a généré un élan chez tous les partenaires du projet, dont deux laboratoires universitaires rennais, le LAUREPS et l'IETR, car en général, les initiatives collaboratives soutenues par les pouvoirs publics permettent de rassurer et de motiver les entreprises qui hésitent à se lancer.

Cette technologie est-elle vraiment incontournable pour les entreprises ?

La RFID est un outil facilitateur. Quel que soit le secteur, les problématiques de nos clients sont assez similaires et les finalités assez proches. Il s'agit, grâce à l'identification précise des contenus et/ou des contenants, de gagner du temps, de simplifier la gestion, de lutter contre le gaspillage et d'améliorer les processus de production. C'est un plus non négligeable, mais il faut veiller à ce que sa mise en œuvre représente un bénéfice pour la structure et non un bouleversement complet de son organisation interne. La RFID est le plus souvent associée à d'autres technologies. L'important est donc de bien comprendre le besoin et le contexte de l'intervention, afin de sélectionner la solution la plus adaptée techniquement.

Le site de Picdi : www.picdi.fr

Actualités

→ Semaine de l'industrie : édition 2012

Forte du succès rencontré en avril dernier, avec plus de 100 000 participants et 1 481 événements organisés sur tout le territoire, la Semaine de l'industrie prépare sa deuxième édition. Créé à l'issue des Etats généraux de l'industrie, cet événement vise à donner une nouvelle impulsion à l'industrie française en revalorisant l'image du secteur et de ses métiers auprès du grand public. Au programme : journées portes ouvertes, colloques et tables rondes, ateliers découverte en milieu scolaire, expositions, etc.

Rendez-vous du 19 au 25 mars 2012.

www.semaine.industrie.gouv.fr
@ clemence.buet@finances.gouv.fr

→ Soutiens en faveur de la bijouterie joaillerie française

Le 23 septembre, Eric Besson, ministre chargé de l'Industrie, a assisté à la présentation du bilan du plan d'action « Impulsion 2010-2011 » élaboré en faveur de l'industrie de la bijouterie et joaillerie française. Il a ensuite signé, avec les donneurs d'ordre et les sous-traitants, une charte destinée à améliorer la compétitivité de la filière. Plusieurs actions ont déjà été mises en œuvre et seront poursuivies en 2012, parmi lesquelles la création d'une dynamique de collaboration entre les entreprises grâce à des rencontres régulières, la réalisation d'audits industriels pour les aider à repenser leur stratégie de développement et l'impulsion d'une démarche collective à l'exportation autour du label « Joaillerie de France ».

www.economie.gouv.fr
@ marie-noelle.berbille@finances.gouv.fr

→ L'Observeur du design, 12e édition

Le 2 novembre prochain, un jury de professionnels et d'experts décernera « les étoiles de l'Observeur du design 12 » parmi 188 produits présélectionnés par l'Agence pour la promotion de la création industrielle (APCI). Organisé chaque année depuis 1999, ce prix international récompense les meilleures réalisations issues de tous les secteurs d'activité, commercialisées ou non. Son objectif est triple : démontrer aux entreprises que le design est un facteur de différenciation incontournable, sensibiliser le grand public à son « droit au design » et assurer la promotion de la création industrielle française, en France et à l'étranger. La remise des prix aura lieu le 8 novembre, lors de l'inauguration de l'exposition des réalisations à la Cité des sciences et de l'industrie de Paris.

www.apci.asso.fr
@ jean-francois.serre@finances.gouv.fr

Interview Patrick Portalis, directeur administratif de Malongo, entreprise spécialiste du café

« Notre objectif : une traçabilité totale, tout au long du cycle de vie du produit »

PME familiale basée dans l'arrière-pays niçois, Malongo a participé à un ambitieux projet de traçabilité RFID. Bilan : un suivi simplifié du produit, de sa fabrication à la livraison sur les points de vente. Mais de nombreux développements restent encore à réaliser.

Quelles sont les activités de Malongo ?

Malongo est le spécialiste français des cafés haut de gamme et le premier intervenant des cafés issus du commerce équitable et de l'agriculture biologique. Nos produits : le café moulu, en grains et en doses, qui représente plus de 80 % de notre chiffre d'affaires, ainsi que les machines à café, pour environ 10 %. Nous sommes présents à la fois dans l'hôtellerie et la restauration, dans la grande distribution, à l'export (12 % du chiffre d'affaires), au travers de nos boutiques en France et via un service de vente à distance. Sur notre chiffre d'affaires d'environ 85 M€, 2 M€ sont consacrés chaque année à la R&D, afin de développer des innovations sur les plans technologique et commercial, au niveau des produits ou du conditionnement.

En quoi consistait votre projet ?

Nous avions pour ambition de mettre en œuvre une solution de traçabilité sur toute la chaîne d'approvisionnement de la grande distribution, pour améliorer la performance de nos opérations de fabrication, gestion de stocks, suivi des flux de marchandises et service aux consommateurs. Techniquement, l'enjeu était de concevoir une puce bi-fréquence, quasi-universelle, c'est-à-dire susceptible d'être lue dans la plupart des environnements. Pour l'heure, nous avons réussi à réaliser un suivi de nos machines à café sur l'ensemble des étapes métiers. Concrètement : les machines à café sont dotées d'une étiquette électronique (tag) lors de leur fabrication sur des sites de production situés en Asie, puis livrées en France, stockées dans des entrepôts sous douane, palettisées et expédiées vers les différentes centrales des distributeurs. Le suivi logistique est réalisé à chaque étape de production, via des lecteurs équipés de la technologie RFID.

Quelles sont vos ambitions ?

Au-delà de la traçabilité logistique, notre objectif est d'obtenir une traçabilité totale, tout au long du cycle de vie du produit. Nous avons lancé en 2008 un projet en partenariat avec l'université de Nice Sophia-Antipolis et l'université d'Etat de Haïti visant à « taguer » en amont les sacs de café depuis les plantations. Les premiers tests se sont avérés satisfaisants, malheureusement le séisme survenu en 2010 a mis un frein momentané à cette initiative. A l'autre bout de la chaîne, il s'agit de fournir au consommateur des informations clés sur le produit. Par un simple rapprochement entre son téléphone portable (doté de la technologie NFC-Near Field Communication) et l'étiquette électronique apposée sur l'emballage en remplacement du code-barres, il pourra connaître, pour les produits café, l'origine de la plantation, la date comme les méthodes de récolte ou le type de torréfaction ; pour les machines à café, la date de fabrication, le mode d'emploi ou la durée de la garantie. Le service après-vente (SAV) en sera aussi amélioré. Aujourd'hui, lorsque sa machine à café tombe en panne, le client doit faire parvenir au SAV une preuve d'achat avant qu'un nouvel appareil puisse lui être envoyé, opération d'une dizaine de jours au total. Une machine dotée d'un tag RFID pourra être immédiatement identifiée par le SAV, et l'échange effectué sous 48 heures.

Quel bilan tirez-vous de ces premiers développements ?

Le projet nous a permis de soulever les problématiques majeures liées à la mise en place d'une traçabilité et de mettre en évidence les difficultés inhérentes à cette démarche. Parmi les points positifs : le suivi logistique devrait être considérablement amélioré en interne, les erreurs de préparation sont moins nombreuses et un temps important est gagné lors de l'inventaire. Grâce aux financements publics, nous avons embauché un ingénieur dédié à ces développements. Mais avant de pouvoir effectuer un pilotage global via la RFID, un certain nombre de freins technologiques doivent encore être levés, notamment concernant le suivi en environnements contraignants (à forte densité métallique par exemple) et la lecture de masse. Le concours des principaux acteurs industriels, en particulier de la grande distribution, est indispensable pour pouvoir avancer de façon significative.

Le site de Malongo : www.malongo.com

→ Téléphonie mobile et Internet pour tous

En septembre dernier, Eric Besson, ministre chargé de l'Economie numérique, et Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé de la Consommation, ont attribué le label « Tarif social mobile » aux offres des cinq opérateurs de téléphonie mobile Orange, SFR, Bouygues Telecom, Auchan Telecom et Coriolis Télécom. Le tarif proposé devait notamment comprendre 40 minutes de communication et l'envoi de 40 SMS pour un tarif plafonné à 10 euros maximum par mois.

Éric Besson et Frédéric Lefebvre ont par ailleurs présenté aux opérateurs le cahier des charges du label « Offre sociale de l'Internet ». Celle-ci devra notamment inclure un accès illimité à Internet et à la téléphonie fixe ainsi que la mise à disposition du modem pour moins de 23 euros par mois, sans engagement de durée, sans caution ni frais d'activation (hors frais éventuels dus à la construction d'une nouvelle ligne téléphonique). Orange s'est déjà engagé à faire une proposition dans les six prochains mois. Ces deux offres, accessibles aux allocataires du RSA (Revenu de solidarité active), devraient améliorer l'accès du plus grand nombre au numérique.

www.economie.gouv.fr
@ xavier.merlin@finances.gouv.fr

→ Import-export de biens à double usage : nouveaux formulaires

Depuis le 1er septembre, de nouveaux formulaires sont entrés en vigueur pour l'obtention de la licence 02, de l'autorisation générale communautaire et du certificat international d'importation de biens et technologies dits « à double usage » (BDU). Des documents qui permettent de contrôler les importations et exportations de ces biens sensibles, le plus souvent destinés à un usage civil mais susceptibles d'avoir une utilité militaire (composant électronique, logiciel, produit chimique, virus, etc.). La liste des biens soumis à contrôle, actualisée tous les ans, est commune à l'ensemble des pays de l'Union européenne.

www.industrie.gouv.fr
@ anne.diaz-de-tuesta@finances.gouv.fr

Agenda

31 octobre - 2 novembre

→ G20 YES (Young Entrepreneur Summit)

Nice, Edhec Business School. Organisé parallèlement au G20, ce sommet international réunira, en 20 délégations, 400 entrepreneurs de 18 à 45 ans. A l'issue des deux premières journées, des recommandations visant à soutenir et favoriser l'entreprenariat seront établies à l'intention des dirigeants du G20. Une Conférence internationale des entrepreneurs se tiendra le troisième jour.

www.g20yes.fr

4 novembre

→ Colloque Serious game

Paris-Bercy, centre Pierre-Mendès-France. Premier bilan de l'appel à projets « Serious game » lancé en 2009 dans le cadre du plan de relance de l'économie française. Objectif : le développement d'outils professionnels innovants recourant à des techniques issues du jeu vidéo. Présentation de projets et tables rondes animeront la journée.

www.industrie.gouv.fr/colloque

8 novembre

→ 1er colloque national de l'innovation dans les services

Paris-Bercy, centre Pierre-Mendès-France. Les participants (entreprises, institutionnels nationaux et communautaires, etc.) découvriront toutes les formes d'innovations disponibles dans les services aux entreprises, aux collectivités locales et aux particuliers.

www.pme.gouv.fr/actualites/manifes/menu.php

16-17 novembre

→ DigiWorld Summit 2011

Montpellier, Le Corum. La 33e édition de cette conférence internationale baptisée « *Will the device be king ?* » réunira les principaux acteurs du monde numérique afin de débattre des nouveaux enjeux du secteur.

www.digiworldsummit.com

23 novembre

→ Remise des prix de la croissance verte numérique

Paris, siège social du MEDEF. Réservé aux entreprises dont le siège est implanté en France, ce prix récompense l'invention de technologies numériques au service du développement durable.

www.prixdelacroissancevertenumerique.eu

2 décembre

→ Tourisme et usages des TIC : comment intégrer les technologies mobiles à la stratégie des professionnels du secteur du tourisme ?

Paris - Bercy, centre Pierre-Mendès-France. Initialement prévue le 28 septembre, cette journée de débats est reportée au 2 décembre (cf. La Lettre de la DGCIS n°70).

http://www.tourisme.gouv.fr/nouvelle-technologie/m-tourisme-2011.php

5 décembre

→ France-Israël : journée de l'innovation

Paris-Bercy, centre Pierre-Mendès-France. Une journée pour découvrir les outils et politiques d'innovation dans le domaine de la coopération technologique, l'investissement et la R&D en France et en Israël. Au programme, des rendez-vous d'affaires, des ateliers sur les nanotechnologies médicales, les technologies de l'information et de la communication, l'énergie solaire et les carburants alternatifs.

www.industrie.gouv.fr/colloque/france-israel-innovation

12 décembre

→ Colloque Conséquences des changements de mode de vie sur la production et la distribution des biens de consommation

Paris-Bercy, centre Pierre-Mendès-France. Le Crédoc présentera les résultats d'une étude commandée par la DGCIS sur les comportements d'achat dans différents secteurs de biens de consommation, en France et dans cinq autres pays. Deux tables rondes animeront la journée.

http://www.industrie.gouv.fr/colloque/nouvelles-tendances-consommation/index.php

Actualités

→ Nettoyage : la qualité certifiée

A l'heure actuelle, le secteur du nettoyage compte 15 000 entreprises qui emploient près de 437 000 personnes. Afin d'encourager un développement pérenne du secteur, Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé des Services, vient de signer un protocole d'accord avec Qualipropre. Un soutien officiel aux travaux de cet organisme de qualification indépendant qui a déjà décerné plus de 1 800 certificats à un panel d'entreprises de toutes tailles. L'objectif : veiller à une adéquation entre l'attribution des certifications et les politiques publiques, tout en servant l'intérêt général.

www.qualipropre.org

@ renaud.labaye@finances.gouv.fr

→ Investissements d'avenir dans l'automobile

Pour accompagner les mutations de l'industrie automobile, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie lance deux appels à manifestation d'intérêt (AMI).

- Sur les chaînes de traction, les auxiliaires et les systèmes de stockage d'énergie réversibles pour les véhicules électriques et hybrides. Date limite de dépôt des dossiers : 8 décembre 2011.
- Sur l'allégement, l'aérodynamique et l'architecture des véhicules, pour réduire leur consommation énergétique. Date limite de dépôt des dossiers : 12 décembre 2011.

www2.ademe.fr

@ michel.ferrandery@finances.gouv.fr

Publications

→ Annuaire des projets R&D des pôles de compétitivité

Cette plaquette présente une sélection des projets R&D soutenus dans le cadre du Fonds unique interministériel (FUI) dont les premières retombées, scientifiques et économiques, sont déjà quantifiables. Pour chaque projet, un descriptif, la liste des partenaires, les premiers résultats et les perspectives sont présentés.

www.competitivite.gouv.fr/projets-des-poles/annuaire-projets-r-d-fui-en-fin-de-conventionnement-350.html

→ Transports terrestres : de la sécurité à la qualité

Cet ouvrage, réalisé sous la forme d'un livre blanc, présente des pistes de réflexion visant à une meilleure qualité et sécurité des systèmes de transport pour une amélioration de la sécurité routière. Parmi celles identifiées, l'accessibilité aux personnes handicapées, l'ergonomie et le confort ou encore la cohabitation d'usagers et de véhicules de plus en plus divers.

www.predit.prd.fr/predit4/synthesePublication.fo?inCde=42020

→ Guide sur le bon usage de l'accréditation dans la réglementation

Comment et pourquoi recourir à l'accréditation (attestation de compétence délivrée par le Comité français d'accréditation – COFRAC –) ? Comment mettre en place un dispositif cohérent et efficace de vérification réglementaire basé sur l'accréditation ? Eléments de réponse dans ce guide.

www.industrie.gouv.fr/guides/guides-pratiques.php

→ Tableau de bord de l'activité industrielle

Ce document présente un panorama conjoncturel de l'activité industrielle. Il recense les dernières données en matière de production industrielle, d'échanges extérieurs, de chiffres d'affaires, d'effectifs, de prix, et de démographie d'entreprise ainsi que l'opinion des professionnels.

www.industrie.gouv.fr/p3e/conjoncture/dossier/fiches.php

→ Tableau de bord de l'industrie et de la consommation

www.industrie.gouv.fr/p3e/tableaux-de-bord/industrie-et-consommation

Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services
12, rue Villiot - 75 572 Paris Cedex 12
Directeur de la publication : Bruno Goubet
Contacts : lettre.dgcis@finances.gouv.fr
Murielle Pascal, Charlotte Neuvy, Suzy Jacquot
Photos : droits réservés • ISSN 2108-1468
Abonnement gratuit sur :
www.industrie.gouv.fr/abonnement-lettre-dgcis
Conception et réalisation : Agence Avec des Mots
27, rue de Solférino – 92 100 Boulogne-Billancourt
www.avecdesmots.com